

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 27 mars 2017

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-septième jour du mois de mars deux mille dix-sept à dix-huit heures trente-deux, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fledvur Paradis et Michel Patry formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Serge Côté et Michel Turner.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière par intérim.

CV-2017-02-74

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 mars 2017, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« **Vie communautaire**

Financement de la dépense relative au programme d'interventions dans les parcs 2017

Document d'aide à la décision DVC-SPO-2017-003 »

« **Comité exécutif**

Félicitations à l'Administration portuaire de Québec »

« **Comité exécutif**

Résolution visant à transmettre nos condoléances et à témoigner notre solidarité au peuple du Royaume-Uni »

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-75

Signature du livre d'or par monsieur Michel L'Hébreux

Le maire invite monsieur Michel L'Hébreux, à signer le livre d'or pour souligner l'ensemble de sa carrière, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

CV-2017-02-76

Félicitations à monsieur Michel L'Hébreux

ATTENDU que monsieur Michel L'Hébreux, enseignant puis directeur d'école, a connu un cheminement professionnel exceptionnel;

ATTENDU qu'il a mis sur pied en 1992 la Société d'histoire de Saint-Romuald, qu'il a animé et dirigé avec conviction pendant 24 ans et qu'à ce titre, il a coordonné la publication de la revue *La Carvelle*;

ATTENDU qu'il est considéré depuis 40 ans comme l'historien officiel du pont de Québec, puisqu'il se passionne pour l'histoire et la préservation de cette œuvre d'ingénierie;

ATTENDU qu'en 1986, il publie un premier livre intitulé *Une merveille du monde – Le Pont de Québec* et un second en 2001, intitulé *Le Pont de Québec*;

ATTENDU qu'à titre de membre fondateur du Comité pour la sauvegarde et la mise en valeur du pont de Québec, il a prononcé plus de 2 000 conférences sur le sujet depuis 2002 et que son travail est reconnu à l'échelle canadienne;

ATTENDU qu'en 2002, il reçoit le *Prix W. Gordon Plewes*, remis par la Société canadienne de génie civil, et obtient en 2009 le *Prix du patrimoine* de la Ville dans la catégorie *Interprétation et diffusion*;

ATTENDU qu'en 2013, il est récipiendaire de la *Médaille du jubilé de diamant de la reine Élisabeth II* et est nommé membre honoraire de la Société canadienne des ingénieurs seniors;

ATTENDU qu'en 2014, il reçoit un certificat honorifique de la Chambre des communes et, en 2015, il est reconnu au titre de diplômé influent par l'Association des diplômés de l'Université Laval;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Michel L'Hébreux pour l'ensemble de sa carrière, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-77

Félicitations aux membres du personnel de la Ville

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les membres du personnel impliqués, dont ceux de la Direction des infrastructures, de la Direction du service de police et de la Direction du service de la sécurité incendie, pour l'excellence des services rendus lors des opérations de sécurité publique préventives déployées lors de la tempête

hivernale extrême survenue les 14 et 15 mars 2017, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-78

Période de questions

Environ 35 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose un certificat de reconnaissance pour le respect et la promotion du français dans la région de Chaudières-Appalaches remis à la Ville pour sa francofête par la Société nationale des Québécois et des Québécoises de Chaudière-Appalaches.

CV-2017-02-79

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2017

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 13 mars 2017, tel qu'il est modifié à la résolution CV-2017-02-61 « Demande au gouvernement du Canada de réviser l'octroi des contrats de construction de navires de la Garde côtière canadienne pour en attribuer à Chantier Davie Canada inc. » par le remplacement du deuxième alinéa par le suivant :

« De transmettre copie de la présente résolution à L'honorable Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, monsieur Jean D'Amour, ministre délégué aux Affaires maritimes, madame Dominique Vien, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et ministre responsable du Travail, monsieur Steven Blaney, député Bellechasse-Les Etchemins-Lévis, L'honorable Marc Garneau, ministre des Transports du Canada, monsieur Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, monsieur Alen Bowen, chef de la Direction du Chantier Davie Canada inc., et monsieur Raphaël Jobin, président du syndicat des travailleurs du Chantier naval de Lauzon inc. ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-80

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 7, 13 et 14 mars 2017

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 7, 13 et 14 mars

2017 est déposé.

CV-2017-02-81

Lettre d’entente à intervenir avec le Syndicat des pompiers et pompières
[Document d’aide à la décision RHAC-2017-023-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D’autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d’entente à intervenir avec le Syndicat des pompiers et pompières.

Adoptée à l’unanimité

CV-2017-02-82

Besoin de main-d’œuvre à la Direction des infrastructures
[Document d’aide à la décision RHAC-2017-022-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D’autoriser le mouvement de main-d’œuvre à la Direction des infrastructures, tel qu’il est indiqué en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2017-022-R-1.

Adoptée à l’unanimité

CV-2017-02-83

Besoin de main-d’œuvre à la Direction des infrastructures
[Document d’aide à la décision RHAC-2017-020](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D’autoriser le mouvement de main-d’œuvre à la Direction des infrastructures, tel qu’il est décrit en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2017-020.

Adoptée à l’unanimité

CV-2017-02-84

Dépôt du Rapport du Vérificateur général

Le rapport du vérificateur général relatif à l’*Usine de production d’eau potable Desjardins*, est déposé.

CV-2017-02-85

Dépôt du Certificat d’enregistrement relatif au Règlement RV-2017-16-76

décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- ✓ Règlement RV-2017-16-76 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques.

CV-2017-02-86

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 28 février 2017

[Document d'aide à la décision GRE-2017-039](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 28 février 2017, est déposé, à titre d'information.

CV-2017-02-87

Aide financière à la Fondation Collège de Lévis

[Document d'aide à la décision GRE-2017-058](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'accorder une aide financière de 10 000 \$ à la Fondation Collège de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-88

Abrogation de la résolution CV-2009-00-83 « Adoption du Plan de gouvernance de la Ville de Lévis »

[Document d'aide à la décision DG-2017-081](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'abroger la résolution CV-2009-00-83 « Adoption du Plan de gouvernance de la Ville de Lévis ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-89

Demande de permission de construire au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatique pour l'aménagement d'un stationnement temporaire dans le secteur de la Traverse (quai Couture) et engagement de la Ville

[Document d'aide à la décision ENV-2017-008](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser les professionnels et professionnelles mandatés par la Ville à présenter une demande de permission en vertu de l'article 65 de *la Loi sur la qualité de l'environnement* au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour des travaux d'aménagement d'un stationnement temporaire dans le secteur de la Traverse (quai Couture).

De s'engager auprès de ce ministère à respecter le calendrier d'échantillonnage des biogaz, qui sera présenté dans le cadre de cette demande de permission pour ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-90

Détermination d'arrêts et demande au Ministre des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-024-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De déterminer des zones d'arrêt et décréter l'installation de panneaux d'arrêts aux endroits suivants :

- 373° sur la rue François-de-Laval, à l'intersection de la rue du Motif, en direction nord et sud, dans le secteur Saint-Étienne-de-Lauzon;
- 374° sur la rue Yves-Carbonneau, à l'intersection de la rue Stanislas-Hébert, en direction nord et sud, dans le secteur Saint-Romuald;
- 375° sur la rue Michel-Lemieux, à l'intersection de la rue Philomène-Joubier, en direction nord et sud, dans le secteur Charny;

De demander au Ministre des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'analyser la possibilité de faire l'installation d'un feu pour piétons sur la route des Rivières, face à l'école Tournesol, dans le secteur Saint-Rédempteur.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-91

Approbation du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019 amendé (1) de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2017-009](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'approuver le programme triennal d'immobilisations amendé (1) pour les années 2017-2018-2019 de la Société de transport de Lévis, tel qu'adopté par cette société le 14 février 2017, par sa résolution 2017-023.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-92

Aide financière à des organismes de la communauté
[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2017-014](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne :

▪ Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière	16 750 \$
▪ Club de ski de fond de St-Jean-Chrysostome inc.	22 595 \$
▪ La Jonction Pour Elle inc. (2 bâtiments)	12 988 \$
▪ Le Patro de Lévis inc.	27 596 \$
▪ La Société Grand Village inc.	21 394 \$
▪ Travail Jeunesse	8 335 \$

et de décréter que s'il y a de la taxation d'ajustement en cours d'année, les montants seront ajustés en conséquence.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-93

Entente de partenariat territorial triennal à intervenir avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Municipalité régionale de comté de l'Islet et le Conseil de la culture des régions de Québec et Chaudière-Appalaches
[Document d'aide à la décision DVC-ART-2017-009](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De conclure l'entente de partenariat territorial triennal à intervenir avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Municipalité régionale de comté de l'Islet et le Conseil de la culture des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2017-009, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-94

Autorisation pour l'utilisation du parc Le Picart et fermeture d'une rue dans le cadre du symposium *Village en Art*

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2017-010](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser la Corporation du Village en Arts à utiliser le parc Le Picart, du 4 juillet au 10 juillet 2017, pour la tenue de l'événement *Village en Arts* et de fermer temporairement une partie de la rue de Saint-Nicolas (secteur de Saint-Nicolas) pendant l'événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-95

**Contrat à intervenir avec le Complexe de soccer Honco de Lévis
concernant la location d'heures à ce complexe pour l'année 2017**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2017-005](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De conclure le contrat à intervenir avec le Complexe de soccer Honco de Lévis concernant la location d'heures à ce complexe pour l'année 2017, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2017-005, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-96

Formulaire d'acceptation de la subvention de Bibliothèque et Archives nationales du Québec dans le cadre du programme de Soutien au traitement et à la mise en valeur des archives 2016-2017 et demande de crédits additionnels

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2017-011](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser le maire et la greffière à signer le formulaire d'acceptation de la subvention de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, dans le cadre du programme de Soutien au traitement et à la mise en valeur des archives 2016-2017, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-ART-2017-011.

D'accorder les crédits additionnels de 3 300 \$ au poste 02-782-40-447, afin de réaliser le projet de traitement du fonds des *Industries Samson inc.*, ce montant correspondant à la subvention provenant de Bibliothèque et Archives nationales du Québec au poste 01-383-00-029.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-97

Renouvellement du contrat d'assurance collective
[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2017-007](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'accepter la nouvelle tarification relative au contrat d'assurance collective, attribué par la résolution CV-2013-00-66, pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-02-98

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 2 059 869 du cadastre du Québec (chemin du Président-Kennedy, secteur Pintendre)
[Document d'aide à la décision URBA-2017-041](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De donner, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, un avis favorable pour l'aliénation du lot 2 059 869 du cadastre du Québec, d'une superficie de 22.5 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

[Annexe](#)

CV-2017-02-99

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du lot 3 020 488 du cadastre du Québec (rue Turgeon, secteur Lévis)
[Document d'aide à la décision URBA-2017-042](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De donner, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, un avis favorable pour l'aliénation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour un champ d'épuration, d'une partie du lot 3 020 488 du cadastre du Québec, d'une superficie de 260 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

[Annexe](#)

CV-2017-03-00

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du lot 1 964 604 du cadastre du Québec (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-043](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De donner, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, un avis favorable pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'agrandissement d'une sablière-gravière, d'une partie du lot 1 964 604 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2,6 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

[Annexe](#)

CV-2017-03-01

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 2 845 629 du cadastre du Québec (chemin Craig, secteur Saint-Étienne)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-044-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De donner, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, un avis favorable pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour des usages complémentaires à l'agriculture, du lot 2 845 629 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

[Annexe](#)

CV-2017-03-02

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation (échange) du lot 2 359 734, d'une partie du lot 3 337 056 et du lot 2 359 728 du cadastre du Québec (chemin des Forts, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe de Lévy)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-077](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De donner, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, un

avis favorable pour l'aliénation (échange) du lot 2 359 734, d'une partie du lot 3 337 056 et du lot 2 359 728 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

[Annexe](#)

CV-2017-03-03

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture des lots 2 848 899 et 5 129 541 du cadastre du Québec (secteur Saint Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-045](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De donner, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, un avis favorable pour :

- ✓ volet 1 : l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour y établir un centre équestre pour y donner des cours d'équitation et procéder à la transformation, l'entreposage et la vente de bois de chauffage, sur le lot 5 129 541 du cadastre du Québec, d'une superficie de 24,6 hectares;
- ✓ volet 2 : l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, si nécessaire, soit pour y débiter, corder et faire sécher le bois de chauffage, sur le lot 2 848 899 de ce cadastre, d'une superficie de 17,3 hectares;
- ✓ selon les critères indiqués en annexe à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

[Annexe](#)

CV-2017-03-04

Adoption du plan d'action 2017-2018 pour la région de la Chaudière-Appalaches dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts

[Document d'aide à la décision URBA-2017-094](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'adopter le plan d'action 2017-2018 pour la région de la Chaudière-Appalaches, élaboré dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URB-2017-094.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-05

Appui à l'Ordre des architectes du Québec
[Document d'aide à la décision URBA-2017-072](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'appuyer les recommandations de l'Ordre des architectes du Québec, présentées dans son mémoire intitulé *La qualité architecturale, un chantier à poursuivre*, déposé dans le cadre des consultations publiques menées par le ministère de la Culture et des Communications en vue du renouvellement de la politique culturelle du Québec, de même que de signifier au gouvernement du Québec l'importance d'adopter une politique nationale de l'architecture.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-06

Approbation du budget 2017 de l'Office municipal d'habitation de Lévis
[Document d'aide à la décision URBA-2017-086](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'approuver le budget 2017 de l'Office municipal d'habitation de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-086.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-07

Financement de la dépense relative à l'acquisition du lot 2 433 353 du cadastre du Québec (rue Saint-Étienne, secteur Lévis)
[Document d'aide à la décision DEV-2017-017](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser le financement de la dépense relative à l'acquisition du lot 2 433 353 du cadastre du Québec au montant maximal de 228 000 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-08

Abrogation de la résolution CV-2016-06-29 « Vente du lot 5 790 428 du cadastre du Québec à Cantin Laplante inc, 9252-0287 Québec inc, Métal Gaïa inc (terrain situé sur le rue Thomas-Powers, parc industriel Bernières, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente » et conservation du dépôt

[Document d'aide à la décision DEV-2017-032](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'abroger la résolution CV-2016-06-29 « Vente du lot 5 790 428 du cadastre du Québec à Cantin Laplante inc, 9252-0287 Québec inc, Métal Gaïa inc (terrain situé sur le rue Thomas-Powers, parc industriel Bernières, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente », de même que de conserver le dépôt à titre de dommages-intérêts.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-09

Dépôt de listes de contrats au 31 janvier 2017

[Document d'aide à la décision APP-2017-059](#)

Les listes de contrats suivantes sont déposées, à titre d'information :

- Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 janvier 2017 (*Loi sur les cités et villes*, article 477.3, 1^{er} alinéa);
 - Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 31 janvier 2017, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (*Loi sur les cités et villes*, article 477.3, 2^{ième} alinéa);
 - Liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 31 janvier 2017, (*Loi sur les cités et villes*, article 477.3, 3^{ième} alinéa et 477.2, 5^{ième} alinéa).
-

CV-2017-03-10

Adhésion à un regroupement d'achats d'orthophotographies aériennes et de données LIDAR avec la Ville de Québec et financement afférent

[Document d'aide à la décision APP-2017-063](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adhérer au regroupement d'achats d'orthophotographies aériennes et de données LIDAR avec la Ville de Québec, effectif à compter du 21 mars 2017, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de financer cette dépense au montant maximal de 93 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-11

Résiliation et attribution du contrat pour les travaux relatifs à l'interconnexion permanente des réseaux d'aqueduc et d'égout des secteurs Saint-Romuald et Charny

Document d'aide à la décision APP-2017-010

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De résilier le contrat pour les travaux relatifs à l'interconnexion permanente des réseaux d'aqueduc et d'égout des secteurs Saint-Romuald et Charny (appel d'offres 2016-50-141), attribué par la résolution CV-2017-01-39, à Charles-Auguste Fortier inc.

D'attribuer en conséquence le contrat pour les travaux relatifs à l'interconnexion permanente des réseaux d'aqueduc et d'égout des secteurs Saint-Romuald et Charny (appel d'offres 2016-50-141), à Les Constructions de l'Amiante inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 553 966,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-12

Attribution du contrat pour la fourniture et livraison de pièces et d'accessoires d'égout en fonte, en plastique, en polyéthylène et de membranes

[Document d'aide à la décision APP-2017-061](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'égout en fonte, produit de plastique, polyéthylène et membranes (appel d'offres 2017-50-06), à Les produits municipaux (Qc), division de Corix, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 703 602,18 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-13

Attribution du contrat pour l'aménagement d'une salle communautaire et réfection de l'enveloppe du bâtiment Centre communautaire de Pintendre et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2017-071-R-1](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'attribuer le contrat pour l'aménagement d'une salle communautaire et réfection de l'enveloppe du bâtiment du Centre communautaire de Pintendre (appel d'offres 2017-50-12), à Constructions Jacques Dubois et fils inc., au prix indiqué à la fiche de prise de décision APP-2017-071-R-1, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-14

Avis de motion du Règlement RV-2017-16-87 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-009](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-16-87 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement dans certains espaces du stationnement municipal de l'Aréna André-Lacroix.

CV-2017-03-15

Avis de motion du Règlement RV-2017-16-88 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-009](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-16-88 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues de Saturne, Dorimène-Desjardins, de la Fabrique, des Émeraudes, de l'Arsenal et Saint-Louis.

CV-2017-03-16

Avis de motion du Règlement RV-2017-16-89 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-009](#)

Le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-16-89 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement en période hivernale sur une partie des rues Dorimène-Desjardins et Seaborn.

CV-2017-03-17

Avis de motion du Règlement RV-2017-16-90 modifiant le Règlement numéro 585 relatif à la circulation et au stationnement de l'ex-Ville de Saint-Rédempteur

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-009](#)

Le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-16-90 modifiant le Règlement numéro 585 relatif à la circulation et au stationnement de l'ex-Ville de Saint-Rédempteur.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement dans le stationnement municipal de la piste cyclable du Grand-Tronc.

CV-2017-03-18

Avis de motion du Règlement RV-2017-16-91 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-024-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-16-91 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues du Vieux-Fort, du Moulin-Ross, Sainte-Hélène et du boulevard Guillaume-Couture.

CV-2017-03-19

Avis de motion du Règlement RV-2017-16-92 de tarification pour les services rendus par la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision POL-2017-003](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-16-92 sur la tarification pour les services rendus par la Direction du service de police.

Ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable pour la vérification des antécédents judiciaires, le service d'un policier, la vérification dans le cadre du processus de demande de suspension du casier judiciaire, la validation des numéros de série et les fausses alarmes.

CV-2017-03-20

Avis de motion du Règlement RV-2017-16-93 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (majoration de la superficie maximale des cabanons pour les habitations de plus de 6 logements)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-013](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-16-93 modifiant le Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet de majorer la superficie maximale des cabanons pour les habitations de plus de 6 logements.

CV-2017-03-21

Avis de motion du Règlement RV-2017-16-94 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H1819 pour autoriser l'usage H1, habitation unifamiliale isolée, chemin Bélair Ouest, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-067](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2017-16-94 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet de créer la zone H1819 à même une partie de la zone A1805, d'autoriser l'usage H1, habitation unifamiliale isolée, et de prévoir des normes applicables à cet usage.

CV-2017-03-22

Adoption du Projet de règlement RV-2017-16-93 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (majoration de la superficie maximale des cabanons pour les habitations de plus de 6 logements)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-013](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2017-16-93 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-013.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-23

Adoption du Projet de règlement RV-2017-16-94 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H1819 pour autoriser l'usage H1, habitation unifamiliale isolée, chemin Bélair Ouest, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-067](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Projet de règlement RV-2017-16-94 modifiant le Règlement

RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-067.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-24

Adoption du Second projet de règlement RV-2017-16-78 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation du nombre de chambres et de logements autorisé pour les habitations collectives Cœur de Marie dans la zone H1501)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-051](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le Second projet de règlement RV-2017-16-78 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-01-48.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-25

Adoption du Second projet de règlement RV-2017-16-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages C700, établissements hôteliers, dans la zone M2580, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-080](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Second projet de règlement RV-2017-16-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-01-47.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-26

Adoption du Second projet de règlement RV-2017-16-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création des zones H2495, H2502, H2503, H2504, H2505, H2506 et H2507, entre les rues Charles-Rodrigue et Lamartine, dans le secteur du prolongement de la rue Thomas-Chapais, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-088](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Second projet de règlement RV-2017-16-79 modifiant le

Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-01-49.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-27

Adoption du Second projet de règlement RV-2017-16-63 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modifications des zones M2566, H2565 et création de la zone M2563 à proximité du prolongement du boulevard Étienne-Dallaire, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-089](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Second projet de règlement RV-2017-16-63 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-00-97.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-28

Adoption du Règlement RV-2016-16-44 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modifier la hauteur minimale en étages dans la zone H1232, rue Abbé-Ruel, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-076](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-44 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de réduire, dans la zone H1232, le nombre minimal d'étages exigé pour une habitation unifamiliale jumelée, de 2 étages à 1 étage ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2016-16-44 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-01-50.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-29

Adoption du Règlement RV-2017-16-64 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (affectation pôle structurant et autres modifications)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-090](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-64 modifiant le Règlement RV 2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet :

- ✓ de préciser que le terme « site de développement ou de redéveloppement » peut comprendre plusieurs phases de développement ou redéveloppement;
- ✓ de modifier la délimitation de l'aire d'affectation *Pôle structurant*;
- ✓ de remplacer les cartes 24, 24.1 et 25 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter le Règlement RV-2017-16-64 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-00-98.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-30

Adoption du Règlement RV-2017-16-74 modifiant le Règlement RV-2013-12-39 sur les ententes relatives à des travaux municipaux

[Document d'aide à la décision BP-2017-005](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-74 modifiant le Règlement RV-2013-12-39 sur les ententes relatives à des travaux municipaux a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de supprimer une définition et d'en ajouter deux autres, d'abroger l'article 14 relatif à l'interprétation des plans, d'abroger l'article 15 relatif aux conditions requises pour conclure une entente avec la Ville, d'abroger l'article 16 relatif à la notion de densité brute moyenne, d'apporter des modifications concernant les charges financières partagées pour certains travaux, d'apporter une

modification afin de changer un critère pour la détermination du coût de réalisation des travaux, d'apporter des modifications à certains éléments contenus dans le tableau 1 relatif aux seuils au-delà desquels certains travaux municipaux sont considérés comme surdimensionnement, de modifier des modalités relatives à certaines garanties financières exigées, d'actualiser le nom d'un ministère et de l'une des directions de la Ville, d'apporter certaines précisions concernant les travaux municipaux à être cédés à la Ville et enfin, la suppression des Annexes A et B du règlement ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Règlement RV-2017-16-74 modifiant le Règlement RV-2013-12-39 sur les ententes relatives à des travaux municipaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-31

Financement de la dépense relative au programme d'interventions dans les parcs 2017

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2017-003](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De financer la dépense relative au programme d'interventions dans les parcs 2017, au montant indiqué à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2017-003 à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-03-32

Félicitations à l'Administration portuaire de Québec

ATTENDU que le prix *Best Destination Experience* reçu par le Port de Québec est attribué par le prestigieux magazine *Cruise Insight* aux ports qui reçoivent la meilleure appréciation de la part des croisiéristes internationaux;

ATTENDU que l'Administration portuaire de Québec travaille depuis plusieurs années à mobiliser les intervenants gouvernementaux, municipaux et d'affaires dans le but de faire de Québec une destination de choix sur l'échiquier des croisières internationales;

ATTENDU qu'en tant que partie prenante de la communauté urbaine de Québec, la Ville bénéficie inévitablement du rayonnement offert par l'excellence de la « destination Québec »;

ATTENDU que la Ville collabore avec la Ville de Québec pour la constitution d'une zone industrialo-portuaire, afin de cibler des opportunités de développement;

ATTENDU que la Ville a développé une relation de travail, incluant la conclusion d’une entente de collaboration avec l’Administration portuaire de Québec, dans le but d’accueillir des navires de croisières internationales au quai Paquet;

ATTENDU que la Ville a mis en place les infrastructures nécessaires pour accueillir des navires de croisières internationales au quai Paquet;

ATTENDU l’excellente réputation de notre partenaire dans l’industrie contribue à ce que la Ville devienne, à terme, une alternative d’escale de choix pour les navires visitant le fleuve Saint-Laurent ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De féliciter l’Administration portuaire de Québec pour avoir remporté le prix *Best Destination Experience*, décerné par le prestigieux magazine *Cruise Insight*, source de fierté et d’inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l’unanimité

CV-2017-03-33

Résolution visant à transmettre nos condoléances et à témoigner notre solidarité au peuple du Royaume-Uni

ATTENDU que le peuple Britannique a été la cible d’une attaque meurtrière le 22 mars 2017;

ATTENDU que cet attentat constitue une atteinte aux valeurs de paix et de liberté, que nous partageons avec le Royaume-Uni;

ATTENDU qu’une mobilisation internationale est nécessaire pour la protection de nos valeurs de démocratie et de liberté;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l’unanimité

De transmettre nos condoléances aux familles et aux proches des victimes, ainsi qu’un prompt rétablissement aux nombreux blessés et blessées et de réaffirmer notre solidarité au peuple du Royaume-Uni.

De transmettre une copie de la présente résolution à monsieur Richard Drouin, Consul honoraire du Royaume-Uni à Québec.

Adoptée à l’unanimité

CV-2017-03-34

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil prennent la parole.

CV-2017-03-35

Période de questions

Personne ne prend la parole.

CV-2017-03-36

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 20 heures 06, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière par intérim
